

Les plantes invasives, une menace pour la biodiversité !

Qu'est-ce qu'une plante invasive ?

Pour être invasive, une plante doit répondre aux quatre critères énoncés ci-dessous.

- ⇒ **Exotique** = introduite volontairement ou involontairement par l'Homme en dehors de son aire de répartition naturelle.
- ⇒ **Naturalisée** = capable de se maintenir et de se disperser sans intervention humaine en s'intégrant de manière durable dans les milieux.
- ⇒ **Proliférante** : capable de se multiplier et de se disperser très rapidement.
- ⇒ **Impactante** : ayant des conséquences d'ordre écologiques et/ou sanitaires ou économiques.

Source : Desmoulin F. & Emeriau T. (2020). Liste des espèces végétales invasives du Centre- Val de Loire, version 3.1. Conservatoire botanique national du Bassin parisien, délégation Centre-Val de Loire, 39p.



Balsamine de l'Himalaya



Mare envahie par du Myriophylle

Des impacts sur la biodiversité

Leur capacité de colonisation, la relative absence de prédateurs et leur résistance aux pollutions, par rapport aux espèces autochtones, favorisent leur prolifération.

Quelques exemples :

- ⇒ Les jussies produisent une importante **quantité de litière** et peuvent combler les milieux aquatiques qu'elles colonisent.
- ⇒ Les renouées et le Rhododendron des parcs sécrètent des **substances** dans le sol qui **empêchent le développement** d'une flore indigène à proximité.

Le Groupe de travail espèces exotiques envahissantes Centre-Val de Loire

Co-piloté par le Conservatoire botanique national du Bassin parisien (CBNBP) et le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire (Cen Centre-Val de Loire), le groupe de travail espèces exotiques envahissantes en région a pour but d'approfondir les connaissances sur ces espèces et d'apporter des conseils aux propriétaires et gestionnaires confrontés à des invasions biologiques sur leur territoire.

Le groupe peut vous informer et vous accompagner :

Conservatoire d'espaces naturels
Centre-Val de Loire

Tél. : 02 38 77 02 08

Mél. : gtee@cen-centrevalde Loire.org

<https://gtee.cen-centrevalde Loire.org/>

Mais aussi...

Des impacts sur la santé :

- ⇒ Le pollen d'**Ambroisie à feuilles d'armoise** est responsable de nombreuses et importantes allergies en fin d'été,
- ⇒ La **Berce du Caucase** est une espèce photo-sensibilisante, le contact avec sa sève peut provoquer de sévères brûlures.

Des impacts sur l'économie, en perturbant les usages récréatifs sur les cours d'eau, en diminuant les rendements dans les champs, en dégradant des constructions...

Avec le soutien de :

Dans le cadre de :